Animations et acquisitions foncières par le CEN Rhône Alpes de zones humides sur le bassin Rhône-Méditerranée –

Contexte de l'opération proposée

Les acquisitions par les Conservatoires d'espaces naturels agréés constituent un outil de protection forte pour réduire les pressions sur la biodiversité, protéger et restaurer les écosystèmes, et contribuent à la stratégie nationale biodiversité 2030. Cette stratégie vise à protéger et à restaurer la nature, les écosystèmes et les espèces, à lutter contre les espèces exotiques envahissantes et à déployer des aires protégées sur 30 % de notre territoire dont 10 % bénéficiant de protection forte.

La constitution d'un réseau de sites préservés par la maîtrise foncière et d'usage est l'idée fondatrice des Conservatoires d'espaces naturels, largement mise en avant dans la charte des valeurs communes de la fédération. C'est par le biais de cette maîtrise foncière que la restauration peut être mise en œuvre, expérimentée et évaluée.

Renforcer la préservation et la valorisation des zones humides, de leurs fonctionnalités et des services associés est l'un des objectifs opérationnels de l'accord-cadre 2020-2024 entre l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et les 4 Cen de l'ex région Rhône-Alpes. Il est donc repris dans le Plan d'Action Quinquenal 2023-2027 des 6 Cen d'Auvergne Rhône-Alpes, les zones humides étant des milieux « prioritaires », à l'échelle régionale.
En 2022, 8 614 ha de zones humides sont sous maîtrise foncière ou d'usage du réseau des Conservatoires d'Auvergne Rhône-Alpes (marais, zone alluviale, zone lacustre, aquatique).

Objectifs de l'opération proposée :

Réaliser des acquisitions foncières dans un objectif pérenne de protection de la biodiversité, projets de protection forte contribuant aux actions définies dans les plans d'actions territoriaux de la stratégie nationale pour les aires protégées

Poursuivre la maîtrise foncière sur les zones humides prioritaires, en cohérence avec les plans de gestion stratégiques ZH des départements d'intervention du CEN Rhône-Alpes afin de maîtriser des parcelles stratégiques pour préparer les futurs travaux de restauration.

Poursuivre les acquisitions sur les zones humides historiques du Conservatoire. Les compléments de maîtrise foncière contribueront à conforter leur préservation ainsi que la faisabilité d'opérations de restauration de fonctionnalités de zones humides.

Etudier la faisabilité d'un engagement de sites/ parcelles en Zones de Protection Forte

Annexe

Plan de financement prévisionnel

Dépenses

Coût estimatif de l'opération Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement		
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire	**Nom du prestataire**	**Montant (HT)**
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage		
Animations foncières dont veille foncière et partenariat SAFER, suivi des notaires et signature des actes, travail préparatoire ZPF		
Frais de personnel		257 004
Travaux		
Équipements		
Frais annexes		
Acquisitions (prix principal, frais, taxes...)		115 000
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		**372 004,00 €**

Recettes

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	**à préciser le cas échéant**	**sollicité ou acquis**	**Montant (HT)**	**Taux**
Fonds chaleur				0,00%
autre mesure Fonds Vert	Mettre en œuvre la stratégie nationale pour les aires protégées	sollicité	74 401,00 €	20,00%
Fonds FPRNM Barnier				0,00%
Fonds européens				0,00%
DETR				0,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Fonds mobilités actives				0,00%
Pacte local des solidarités				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental				0,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
AERMC		sollicité	297 603,00 €	80,00%
Sous-total aides publiques	**Taux de financement public**		372 004,00 €	100,00%
Opérations standardisées CEE				
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	0,00%
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet ou moindres dépenses de fonctionnement			
Participation du porteur de projet (autofinancement)			0,00 €	0,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			**372 004,00 €**	100,00%